

RONDE D'ERMONT

POUR SE RENDRE AU DEPART

Complexe sportif Auguste-Renoir à Ermont, rue du Syndicat à partir de 8 h 30.

- Transport en commun

Ligne SNCF Paris Nord/Valmondois : descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

RER ligne C : changer à Ermont-Eaubonne, prendre la direction de Valmondois et descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

- Par la route : depuis Paris, autoroute A15-Autoroute A115, sortie Eaubonne.

Attention : circulation et stationnement difficiles.

RECOMPENSES

- Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie (listées à l'intérieur de ce document).
- Licence gratuite au Club athlétique ermontois pour les deux premiers non licenciés de la catégorie minime, masculins et féminins sur l'épreuve du 5 km.

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Inscription uniquement en ligne dès le 4 octobre jusqu'à épuisement des dossards disponibles (1300). Pour se connecter et s'inscrire, voici le lien ouvert **jusqu'au 18 novembre à 20h** :

www.njuko.net/ronde-ermont2021

Pour les clubs, pas de forfait mais la possibilité de faire des inscriptions groupées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Les inscriptions clubs ne sont pas prioritaires vis-à-vis des coureurs individuels, l'organisateur ne pourra pas être tenu responsable du manque de dossards disponibles en fin de période d'inscription.

10 km = 12€ et 5km = 7€. Les frais de transaction sont compris dans le tarif et offerts par l'organisateur.

En raison des coûts d'organisation et des frais engagés non récupérables par les organisateurs, les inscriptions ne sont pas remboursables en cas d'annulation de l'épreuve.

RENSEIGNEMENTS

Club athlétique ermontois

01 39 95 04 80

Direction de la Vie associative et des Sports

37 bis rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont

01 34 44 10 30 – sports@ville-ermont.fr



Cap Marathon

01 34 28 06 58

RONDE D'ERMONT

Dimanche 21 novembre 2021 - 9 h > 12 h
Rendez-vous au Complexe sportif Auguste-Renoir (rue du Syndicat)



1 euro par dossard sera reversé à une association humanitaire

Inscription uniquement en ligne sur
www.njuko.net/ronde-ermont2021

Club athlétique Ermont

☎ 01 39 95 04 80

Direction de la Vie associative et des Sports

☎ 01 34 44 10 30

Cap Marathon

☎ 01 34 28 06 58



Retrait des dossards chez Cap Marathon

4 rue de la République, 95120 Ermont

Vendredi 19 et samedi 20 novembre de 14 h à 17 h

Au gymnase Auguste-Renoir le dimanche avant le départ

Attention : pas d'épingles à nourrice fournies avec le dossard (venir avec)

REGLEMENT

PARCOURS

Le départ est donné rue du Syndicat à Ermont, l'arrivée est jugée sur la piste du stade Renoir. L'épreuve comporte 2 courses au choix :

Course 5 km :

1 fois le tour de la grande boucle

Course 10 km :

2 fois le tour de la grande boucle

ATTENTION

- Les benjamins n'ont pas accès aux épreuves
- Les minimes peuvent participer uniquement à la course du 5 km

HORAIRES DE DEPART

Course de 5 km : 9 h 30

Course de 10 km : 10 h 30

CHRONOMETRAGE

- ✚ Le chronométrage est assuré par des officiels FFA avec le concours d'un prestataire agréé par la FFA
- ✚ Système de chronométrage à puces avec prise en compte du temps réel

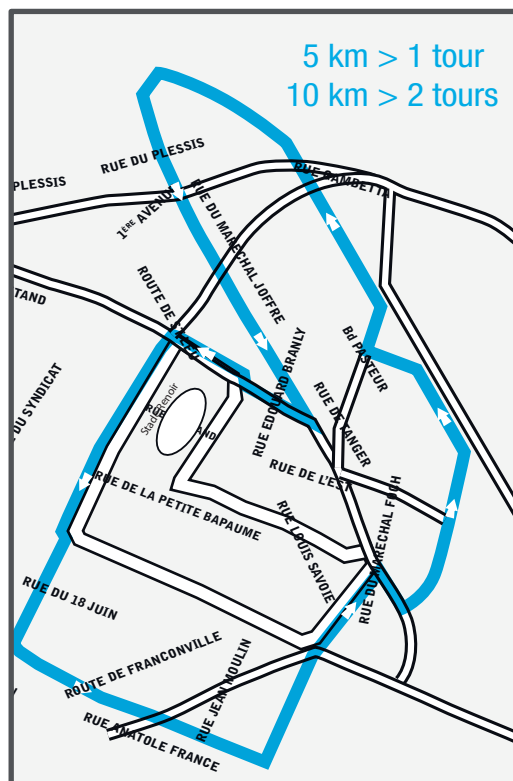
CATEGORIES

Sur le 5 km

Minimes
Cadets
Juniors
Espoirs
Seniors
Masters M0-M1
Masters M2-M3
Masters M4-M5
Masters M6-M7
Masters M8-M9
Masters M10

Sur le 10 km

Cadets
Juniors
Espoirs
Seniors
Masters M0-M1
Masters M2-M3
Masters M4-M5
Masters M6-M7
Masters M8-M9
Masters M10



Épreuve labellisée FFA au niveau régional IdF comptant pour le challenge du Val-d'Oise des courses hors stade

UN T-SHIRT OFFERT AU DEPART POUR TOUS LES INSCRITS

VESTIAIRES

Les participants trouveront des vestiaires et des toilettes dans le gymnase Auguste-Renoir.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration à l'extérieur. Une consigne sera assurée par les bénévoles.

En fonction des conditions sanitaires, l'accès aux vestiaires pourra être suspendu.

SECURITE

La sécurité est assurée par les **Polices nationale et municipale** et par des **signaleurs bénévoles**. La Croix-Rouge sera présente sur place et sur le parcours.

L'utilisation d'engins à moteur est strictement interdite.

Les suiveurs à vélo doivent respecter le Code de la route.

COURSE SOLIDAIRE

Une partie des droits d'inscription sera reversée à une association locale.

CERTIFICAT MEDICAL

Conformément à l'article **L231-2-1** du Code du sport, la fourniture d'un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition est nécessaire (photocopie acceptée).

À défaut, seules les licences : **FSCF, FSGT ou UFOLEP**, portant la mention athlétisme ou une licence **FF athlétisme, FF triathlon, FF course d'orientation** ou **FF pentathlon** moderne permettront de participer à la compétition.

ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une police auprès de la SMACL.
Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.